

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 13 juin 2022

Date de l'annonce publique : 03/06/2022

Date de la convocation des conseillers : 03/06/2022

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseiller ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0

Référence CC.2022-06-13 - 6.03

Point de l'ordre du jour 6.03

Objet **Clôture de l'exercice budgétaire 2021 - Etat des restants à recouvrer.**

### Le conseil communal,

Vu l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021, présenté par le receveur communal ;

Vu le chapitre 3 du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

1. D'admettre

		Service ordinaire	Service extraordinaire
		€	€
en reprises provisoires	161.276,58	161.276,58	0,00
en décharges	424,80	424,80	0,00
<b>Total</b>	<b>161.701,38</b>	<b>161.701,38</b>	<b>0,00</b>

2. D'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021 avec la mention « à poursuivre ».



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 27 juin 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,


